



Résumé : Le développement du marché des langues en Algérie oblige à repenser entièrement les dispositifs d'enseignement / apprentissage confronté à une hétérogénéité des publics et des objectifs éducatifs et professionnels à atteindre. Dans ce contexte, l'émergence du français sur objectifs universitaires, mais également des langues sur objectifs universitaires apparaît comme incontournable et consubstantiel à l'activité des CEIL : Centres pour l'Enseignement Intensif des Langues. Les problèmes posés par la formation des enseignants mais aussi la dimension épistémologique du FOU à la croisée de nombreuses disciplines sont ici analysés dans une perspective didactique à la lumière de différentes centrations à mettre en œuvre.

Mots-clés : Marché des langues, typologie des publics d'apprenant, statut des langues, disciplines non-linguistiques.

1. Introduction

En Algérie, l'enseignement des langues connaît actuellement une dynamique remarquable qui rend plus élargi et plus fructueux un champ digne d'intérêt mais qui suscite aussi de l'imprévu.

Les raisons de cette floraison sont multiples. Sans pour autant prétendre à l'exhaustivité, nous évoquerons l'emplacement géographique de l'Algérie et sa proximité avec l'Europe, de même son histoire millénaire qui fait toujours d'elle une terre de rencontres et de découvertes, ainsi que les grandes possibilités d'investissement très visibles surtout après l'ouverture économique sur le marché mondial. Le système d'enseignement n'échappe pas à ces mutations profondes puisqu'il s'agit d'un système qui favorise l'ouverture sur les langues étrangères et encourage la diversité.

Toutes ces données avec bien d'autres ont contribué à la multiplication du nombre des écoles privées, des départements de langues et des Centres d'Enseignement Intensif des Langues (Dorénavant CEIL). Bien sûr, il faut comprendre que cette multiplication est due essentiellement à l'augmentation du nombre des apprenants qui constituent une clientèle potentielle à prendre en charge.

Ces CEIL qui sont annexés aux universités visent un public adulte tout profil socio-professionnel confondu, tout en accordant la priorité aux universitaires (étudiants, enseignants, etc.). Leurs objectifs ont la principale visée de développer des compétences langagières de l'ordre de l'oral et de l'écrit, et ce à travers une formation continue, des cours de remises à niveau, des formations aux discours/sur objectifs spécialisés, etc.

Plusieurs langues y sont enseignées : le français, distinctement, est la langue la plus demandée, que côtoient l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien et l'arabe enseigné principalement, aux non-arabophones.

2. CEIL ET FOU : un face à face incontournable

Actuellement, ces centres se trouvent confrontés à de nouvelles réalités imposées par un marché linguistique totalement imprévu et par une demande, très forte, d'un public inopiné, nombreux et exigeant.

Le français sur Objectifs Universitaires (Dorénavant FOU) fait partie de ces réalités émergentes, partant surtout de l'idée que le FOU est une mise en valeur et une opérationnalisation de compétences que doit développer et mobiliser un étudiant non francophone une fois en présence de données relatives à un environnement universitaire francophone.

Effectivement, le CEIL est appelé à gérer cette réalité qui se «dicte» à travers trois nouveaux «profils» d'étudiants / apprenants qui sont :

a - Un public «local» typiquement nouveau

Pour un observateur averti et attentif, il est donné de constater qu'un nouveau type d'apprenants se fait scolariser dans les universités algériennes. Ces apprenants présentent des défaillances certaines par rapport à la maîtrise de la langue française et cela malgré leur familiarité avec cette langue qui est enseignée le long d'un cursus scolaire qui s'étale sur une dizaine d'années, sachant malgré tout que la langue française jouit d'un statut socialement particulier.

Les causes de ce constat sont nombreuses à l'image de l'inadéquation des méthodologies et des approches didactiques proposées, le statut (toujours) imprécis et flou accordé à la langue française qui reste à re/questionner et à reconsidérer, les politiques d'arabisation menées dans la précipitation à partir des années 70, les représentations négatives liées à l'apprentissage des langues étrangères (Voir surtout Y. Atrouz, 2002), l'instabilité et la brièveté des réformes menées dans le secteur de l'enseignement et de l'éducation qui n'ont jamais pu atteindre la «maturité» nécessaire pour être concrètement développées, ajustées ou même ré/interrogées, la (s) place(s), le(s) statut(s) et le(s) rôle(s) didactique(s) des langues maternelles dans les classes de langues étrangères qui reste(nt) à préciser et à dynamiser (Cf. Y. Atrouz, 2004, p. 29) , etc.

Les symptômes de ce «mal» qui ronge et le secteur de l'enseignement en général et celui de l'enseignement/apprentissage du français sont multiples. Nous nous contenterons d'en retenir trois qui semblent, à notre avis, déterminants :

- Les moyennes du cursus scolaire propres à l'examen du français dans les examens nationaux (BAC, BEM, etc.) sont inquiétantes, voire même choquantes. Devons-nous rappeler que lors de l'examen de baccalauréat 2008 /2009, au niveau de la wilaya de Taref, la moyenne générale du français pour la filière «lettres» était de 02,80 et que la meilleure moyenne n'a pas dépassé 09,64.
- Selon notre propre enquête, 54% des étudiants de la 3^e année de licence du département de français de l'université d'Annaba et de Souk Ahras dont nous avons évalué la production orale, n'ont pas acquis un niveau B2, ce qui explique le fait de trouver une partie de ces étudiants inscrits dans des niveaux A1 et A2 dans le cadre du CEIL.
- Plus de 96% des enseignants du département de français de l'université d'Annaba et de Souk Ahras que nous avons sollicité pour répondre à la question « Que pensez-vous du niveau de vos étudiants d'une manière générale ? » ont recouru à des qualificatifs tels que faible, alarmant, inquiétant, décevant, etc.

L'inscription de ces étudiants dans des cours pour débutant, qui utilisent les méthodes «Taxi» et «Rond point», atteste de la défaillance du système scolaire algérien et des méthodologies didactiques mises en œuvre. Un tel constat et une telle réalité nous poussent à considérer ces étudiants algériens comme non francophones et cela malgré leurs trajectoires langagières, leurs scolarités et leurs environnements socio / linguistiques.

Ce profil qui s'est répandu après l'éclipse des classes «bilingues», au début des années 80, et le lancement de l'Ecole Fondamentale (EF) sont des raisons parmi les plus fortes qui peuvent expliquer l'échec de ces étudiants surtout dans leurs premières années du cursus universitaire.

Cet échec a contribué à la formulation d'une forte demande par rapport aux formations dispensées dans le CEIL. Cette demande qui est d'ordre institutionnel et individuel émane surtout des étudiants issus des filières scientifiques (médecine, biologie, mécanique, informatique, etc.) où la maîtrise de la langue française est incontournable : l'appropriation du savoir scientifique et technique se fait exclusivement en français.

Rappelons-le, l'université reste le noyau dur et la zone de résistance face à l'arabisation lancée dans les cycles primaire, moyen et secondaire, ce qui a malheureusement causé une «fissure» et a donné lieu à un décalage entre le profil des apprenants formés dans ces cycles et la nature des formations auxquelles ils s'intègrent au niveau du supérieur.

Ceci dit, une demande particulière émane aussi d'étudiants des autres facultés et départements (des sciences humaines, sociales, des lettres, des sciences politiques, des sciences juridiques, etc.). Ces étudiants, malgré le fait que leurs cours s'effectuent essentiellement en langue arabe, éprouvent, à leur tour, un besoin intense et urgent pour s'intégrer dans le CEIL surtout que la langue française favorise l'ouverture sur le monde et aussi sur le savoir.

En effet, face au souci de la documentation qui se révèle considérable en langue française, les étudiants se voient (donc) obligés de l'acquérir et de la maîtriser. A cela, s'ajoute le fait que plusieurs modules sont proposés en français.

b - Un public «étranger» essentiellement non francophone

Un nombre important d'étudiants non francophone d'origine africaine (Ougandais, Tanzaniens, etc.) et moyen-orientale (Palestiniens, Syriens, Yéménites, etc.) inscrits, essentiellement dans des filières scientifiques, sollicitent le CEIL pour apprendre le français. Cet apprentissage est incontournable pour cette «frange» d'étudiants désireux de s'intégrer dans le circuit universitaire algérien où le français est la seule langue véhiculaire du savoir scientifique.

Cette «adhésion» est incontournable face aux taux d'échec enregistrés surtout en première année. Ces taux dépassent parfois, dans certaines filières scientifiques, les 60 %. Ces chiffres traduisent les difficultés majeures telles que la prise de notes (surtout lors des cours magistraux), la recherche documentaire, l'élaboration des mémoires de fin de cycle, etc.

En plus de ces difficultés par rapport à l'appropriation des savoirs universitaires, ces apprenants éprouvent aussi des difficultés par rapport à leur intégration limitée dans la vie sociale estudiantine. Ceci explique leurs «isolement» dans des groupes homogènes très restreints. Cette attitude donne malheureusement très peu de chances pour le développement des échanges linguistiques.

De ce fait, ces étudiants, d'origine africaine pour la plupart, s'inscrivent dans des cours de langue arabe ; s'adapter à un environnement sociolinguistique est une condition *sine qua non* pour une bonne réussite et sur le plan académique et sur le plan personnel sachant que la langue qui peut servir d'intermédiaire, le français en l'occurrence, est non maîtrisée par ces apprenants qui, quotidiennement, font face à des locuteurs qui ne parlent pas le plus souvent l'anglais dont le circuit reste trop limité.

c - Un public exclusivement spécialisé

Une autre forte demande émane aussi d'un public «professionnellement» spécialisé. Il s'agit d'un groupe d'étudiants qui souhaite apprendre le français à visée professionnelle pour pouvoir répondre à des situations particulières et spécifiques.

Le CEIL d'Annaba dispense une formation pour 4 grandes «spécialisations» qui sont la médecine, la biologie, le droit et le tourisme. Pour ce dernier créneau, il faut signaler qu'une importante demande a été formulée par un complexe touristique qui cherche à former ces employés pour faire face à une nouvelle clientèle qui commence à «débarquer» dans la région suite à la relative ouverture du pays sur le tourisme.

Reste que nombreux sont les étudiants issus de ces 4 filières, et qui fréquentent des classes où le public est fortement hétérogène : cette attitude s'explique, à

notre avis, par les carences profondes qui caractérisent les 4 compétences en l'occurrence les compréhensions et les productions orales et écrites.

Effectivement, lors d'un petit recensement que nous avons réalisé pour les besoins de ce travail, dans un groupe de niveau débutant (A2), nous avons pu constater la présence de 2 lycéennes, 3 étudiants en sociologie, une douanière, une secrétaire dans une entreprise d'import-export, un étudiant en électronique, 2 policiers, 2 étudiants du département de langue et littérature arabe, 2 étudiants en biologie et une étudiante en pharmacie.

Cette hétérogénéité s'explique aussi par le fait que ces étudiants ignorent l'existence de classes à «discours spécialisés» et aussi par le fait qu'ils ignorent leurs besoins en matière d'appropriation et de formation.

Nous pensons que de tels publics «infligent» au CEIL un enseignement «à la carte» et un / des «discours» hautement spécialisé (s) pour ne pas «perdre» / «décevoir» ces clients, ce qui nécessite, à notre sens, un effort colossal, de la part de ces CEIL, en matière de formation des enseignants, de mise en place de dispositif d'accueil adéquat, de sélection des approches didactiques et pédagogiques efficaces, etc.¹

3. CEIL : du FOU aux LOU

En plus du français, le marché linguistique algérien propose, comme nous l'avons déjà signalé, une panoplie de langues qui affichent ce «penchant» universitaire comme l'anglais et l'italien étant donné que l'université d'Annaba possède des départements propres pour ces deux langues, ce qui explique que le nombre d'étudiants dans ces classes d'anglais est passé de 121 en 2004 à 258 en 2007 et de 07 à 15 étudiants pour l'italien pour la même période¹.

A cet égard, nous devons faire remarquer que les Langues sur Objectifs Universitaires (LOU) n'expliquent pas à elles seules cet intérêt porté pour les langues : apprendre une langue pour le plaisir, pour préparer un voyage, pour chater avec une personne issue de ces langues et bien d'autres raisons peuvent être proposées comme des «alibis» et des motivations qui justifient cette floraison et cet épanouissement du marché linguistique dont nous avons parlé plus haut.

En revanche, le nombre limité des enseignants d'allemand, d'espagnol et d'italien ne favorise guère l'expansion de ces classes et la multiplication du nombre des étudiants. Pour le français et l'anglais, le problème se pose différemment: le nombre important des apprenants, qui dépasse les 500 inscrits, pousse l'administration à limiter les inscriptions, à surcharger les groupes et à recruter des enseignants «associés» issus des collègues et des lycées.

Ces enseignants «associés» formés en didactique de FLE ne disposent pas de la formation / culture FOS/FOU étant donné qu'ils n'ont jamais piloté des projets de formation où il est nécessaire d'analyser le contexte, de préciser le profil des apprenants, d'inventorier les besoins et de les définir, de constituer le (s) corpus, etc.

A ce niveau, nous rejoignons Ch. Parpette et J.- M. Mangiante qui font remarquer que :

La mise en place d'un cours « à la carte » nécessite de la part de l'enseignant une implication, une disponibilité et une adaptabilité à la situation d'apprentissage considérables. Cela n'est envisageable que dans le cadre d'un emploi stable et correctement rémunéré, ce qui n'est le cas de tous les enseignants. De plus, la spécificité des programmes rend délicate la sélection des enseignants à qui confier la réalisation et ils ajoutent que peu d'enseignants disposent de la formation nécessaire. (2004).

Conclusion

En Algérie, l'enseignement / apprentissage des langues étrangères constitue un marché dynamique et fertile. Les nombreuses structures et sites de formation qui s'efforcent de prendre en charge des apprenants / clients n'arrivent pas, pour le moment, à satisfaire cette demande qui devient de plus en plus pesante et pressante en matière de mise en place de formation en langues mieux adaptées aux besoins réels des usagers. Cette demande croît, se diversifie et se complexifie davantage à travers de nouvelles réalités socio-économiques et professionnelles qui s'imposent.

Le CEIL fait partie de ces structures qui ont pris en considération cette nouvelle donne et ces nouvelles exigences de formations parmi lesquelles figure le FOU. Ce dernier apparaît clairement comme une réalité loin d'être exclusivement française mais plutôt francophone. Il devient incontournable grâce à un nouveau public «local» et «étranger» dont le profil et les besoins méritent une nouvelle «centration» sur l'enseignant, l'apprenant et le savoir dispensé.

Vu la «fraicheur» et la nouveauté du domaine du FOU, sa fragilité et son emplacement au carrefour des discours spécialisés, nous pensons que s'imprégner des (premières) données théoriques et conceptuelles et élaborer son appareillage méthodologique constituent, pour les spécialistes, une urgence, un défi et un projet à concrétiser.

La concrétisation du projet de formation pour ce qui concerne le FOU reste tributaire de la faisabilité de la conception et de la mise en œuvre de contenus curriculaires mieux adaptés et mieux centrés, et ce en référence aux attentes effectives des demandeurs de formations auprès du CEIL. Ce dernier est appelé à assumer ces nombreuses exigences et s'adapter à ces nouvelles réalités.

Bibliographie

Atrouz Y. (2004), Didactique de FLE et traduction : une complémentarité incontournable. *Le Français dans le Monde* n° 334.

Atrouz Y. (2002). *Les représentations culturelles des étudiants et l'apprentissage du français langue étrangère*. Cas d'étudiants de l'Institut de Langue et de Littérature Arabe de l'Université d'Annaba. Travail non publié.

Atrouz Y. (thèse de doctorat non encore soutenue), Compétence plurilingue et interactions verbales en classe de français langue étrangère : évaluation, représentations et enjeux didactiques (Titre provisoire), sous la direction de Mr. S. Aouadi et C. Springer.

Beacco J.C., Lehmann D. (Coord.) (1990). *Publics spécifiques et communication spécialisée*. Hachette (Coll. F), Paris.

Beacco J.- C. (2007). *L'Approche par compétences dans l'enseignement des langues*. Didier (Coll. Langues et didactique), Paris.

Conseil de l'Europe (2001). *Cadre européen commun de référence pour les langues. Apprendre, enseigner, évaluer*. Didier, Paris.

Cuq J.-P (Dir.) (2003). *Dictionnaire didactique du français langue étrangère et secondes*. ASDIFLE/ Clé Internationale, Paris.

Damette E. (2007). *Didactique du français juridique*. L'Harmattan, Paris.

Eurin Balmet S. et Henao de Legge M. (1992). *Pratiques du français scientifique*. Hachette (Coll. Universités Francophones), Paris.

Mourlhon-Dallies F. (2008). *Enseigner une langue à des fins professionnelles*. Didier (Coll. Langues et didactique), Paris.

Parpette Ch. et Mangiante J.- M. (2004). *Français sur objectifs spécifiques : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*. Hachette (Coll. F), Paris.

Note

¹ Ces données nous ont été fournies par la direction du CEIL d'Annaba. Nous saisissons cette occasion pour remercier la directrice et les employés pour leur disponibilité et leur compréhension.